

GUIDE DE LA CONFÉRENCE ENTRE LE PARENT ET L'ENSEIGNANT

RESSOURCES FAMILIALES

Les Écoles publiques du comté de Prince George croient fermement au pouvoir du lien entre l'école et la maison. Les parents et les familles sont nos partenaires alors que nous travaillons ensemble pour permettre la meilleure expérience éducative possible pour les élèves. Nous vous remercions de nous donner l'occasion de soutenir et de promouvoir le développement académique de votre/vos élève(s) et nous nous réjouissons de travailler en partenariat avec vous tout au long de leur parcours éducatif.

Aperçu de la conférence

Une conférence est une réunion avec l'enseignant de votre ou vos enfant(s). Elle peut aussi inclure d'autres membres de l'équipe pédagogique de votre enfant, tel que le conseiller scolaire professionnel, les éducateurs spéciaux, les enseignants ESOL, et/ou des spécialistes de la lecture. Le personnel scolaire qui participe à la réunion dépendra du niveau scolaire de l'élève, des besoins de l'élève, et/ou des objectifs établis pour la réunion. En fonction de divers facteurs, votre élève pourra ou non être présent avec vous lors de cette conférence.

Avant la conférence

- Réfléchissez à vos objectifs pour votre élève.
- Faites le point avec votre enfant - comment se sent-il par rapport à l'école cette année ? Quelles sont ses préoccupations ou ses réussites ?
- Vérifiez ses notes sur le portail familial SchoolMAX et voyez s'il y a des questions. Notez vos questions pour pouvoir les consulter facilement pendant la réunion.
- Avez-vous besoin de l'aide d'un interprète pour la conférence ? Indiquez cette préférence à l'école avant la réunion afin qu'elle puisse prévoir un interprète agréé.
- Vérifiez l'heure et le lieu de la conférence (soit virtuelle ou en personne).

Après la conférence

- Informez votre enfant que vous avez eu une conférence avec son enseignant.
- Discutez des points principaux de la conférence avec votre enfant.
- Faites un suivi avec l'enseignant ou l'équipe éducative concernant les prochaines étapes.

Durant la conférence

- **Demandez des éclaircissements** - Si des acronymes ou des termes peu familiers sont utilisés, demandez à l'orateur de clarifier ses termes.
- **Posez des questions** - C'est le moment d'en apprendre davantage auprès des éducateurs sur les points forts et les domaines de développement de votre enfant. Voici quelques questions à envisager de poser pendant la réunion :
 - » Quelles sont les atouts de mon enfant (sur le plan scolaire, social, linguistique, comportemental) ?
 - » Quels sont les domaines de croissance nécessaires pour mon enfant ?
- **Expliquez le contexte** - Les équipes pédagogiques gagnent beaucoup à en savoir plus sur votre enfant. Votre enfant a-t-il un intérêt particulier en dehors de l'école ? Des objectifs pour son avenir ? Les familles peuvent se sentir libres de partager les intérêts et les expériences de leur enfant afin que les éducateurs puissent connaître le contexte de leurs expériences vécues et personnaliser davantage l'enseignement lorsque cela est possible.
- **Respectez les limites de temps** - Il y a très probablement une autre conférence après votre créneau horaire. Si la conversation n'est pas terminée, veuillez prendre des dispositions pour un suivi. Cela permet de ne pas retarder les autres conférences.



Pour plus d'informations, veuillez consulter : pgcps.org/about-pgcps/academics

Bureau d'interprétation et de traduction (OIT)

SERVICES D'INTERPRÉTATION

L'OIT fournit des interprètes pour les activités scolaires approuvées afin de garantir que les parents/tuteurs qui ne n'ont pas l'anglais comme première langue, ou qui sont sourds ou malentendants, puissent participer pleinement à l'éducation de leurs enfants. Les interprètes peuvent aider lors des conférences parents/enseignants, des réunions de l'association des parents d'élèves, des ateliers pour les parents, des soirées de rentrée des classes, des conférences administratives, des réunions SIT/SST, des évaluations de l'enseignement spécial, des réunions IEP, des visites à domicile, des conférences de suspension, des audiences d'expulsion et d'autres réunions ou événements scolaires.

LANGUES PRISES EN CHARGE

Amharique, langue des signes américaine, arabe, chinois/mandarin, dari, farsi, français, créole haïtien, hindi, k'iché, kaqchikel, mam, masalit, népalais, pachto, punjabi, espagnol, tigrinya, urdu, vietnamien, yoruba.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'INTERPRÈTE

Les interprètes travaillent selon leur disponibilité et un minimum de 72 heures ouvrables est nécessaire pour répondre à la plupart des demandes ; certaines langues à faible incidence peuvent nécessiter plus de temps à organiser. Les parents peuvent demander à l'école de soumettre une demande pour une réunion ou un événement prévu, ou bien ils peuvent demander un interprète en contactant l'OIT au 301-408-5511 ou interpreter@pgcps.org.

Équipe de formation technologique

PORTAIL FAMILIAL SCHOOLMAXL :

Tous les fournisseurs de soins autorisés sont encouragés à s'inscrire pour un compte sur le portail familial. Ce compte offre un accès à SchoolMAX pour le suivi des notes, de l'assiduité, de la discipline et des heures d'apprentissage par le service. Les comptes du portail familial sont requis pour recevoir des messages de SchoolMessenger et pour accéder à Canvas en tant que parent observateur.

Veuillez consulter ce site pour des instructions étapes par étapes sur comment accéder au compte du portail familial :

<https://tinyurl.com/PGCPSPortalReg>

Termes et acronymes

Plan 504 - Un « plan 504 » est rédigé pour un enfant ayant un handicap documenté et admissible. Ce plan détaille les aménagements qui rendront son expérience éducative équitable.

AP – Placement avancé- Ceci est un programme géré par College Board. Les élèves qui suivent ces cours de lycée ont l'opportunité d'obtenir des crédits d'université.

ELL - Apprentissage de la langue anglaise - Il s'agit d'un élève dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Cet élève apprend la langue anglaise tout en acquérant les compétences et le contenu du niveau scolaire.

IEP - Programme d'enseignement individuel - Un IEP est rédigé pour un élève présentant un handicap admissible. Il s'agit d'une déclaration écrite du programme éducatif élaboré pour répondre aux besoins d'un enfant. Tout enfant qui reçoit des services d'éducation spéciale doit avoir un IEP.

Niveau Lexile - C'est une façon de mesurer la capacité à lire d'un enfant.

Programme d'évaluation globale du Maryland (MCAP) - Il s'agit d'un test standardisé obligatoire, créé et contrôlé par l'État du Maryland, que tous les élèves passent de la 3e jusqu'à la 12e année. Les questions évaluent la maîtrise des normes de l'État par les élèves et fournissent aux enseignants des informations opportunes pour guider l'enseignement et apporter un soutien aux élèves.

Réunion SIT/SST - L'équipe d'intervention auprès des élèves (SIT)/équipe de soutien aux élèves (SST) est une réunion régulière d'éducateurs pour discuter des besoins de l'élève pour lequel il y a des inquiétudes. L'équipe examine la mise en œuvre et le niveau de réussite de la classe d'enseignement général, les modifications du programme et les ressources ou programmes disponibles.

Wida Access - Il s'agit d'un test que les apprenants de langue anglaise passent en février pour évaluer leurs compétences linguistiques dans quatre domaines : lecture, écriture, expression orale et écoute.

